



Procédure passerelle CUA3/Arbitre Régional Lutte

- Détenir un CUA3 Lutte délivré au plus tôt 2 saisons avant la date de la demande (N-1 et N)
- Être licencié FFLDA lors de la saison en cours de la demande
- Posséder une attestation de secourisme (PSC1 ou équivalent)
- Une fois les points 1, 2 et 3 complétés, envoyer par mail ces documents (licence FFLDA + diplôme de secourisme + CUA3) à l'adresse suivante : r.legleut@fflutte.org
- La responsable nationale de l'arbitrage FFLDA mettra en contact l'étudiant.e avec les responsables locaux de l'arbitrage de son comité régional FFLDA. Ces étudiant.es seront alors convoqué.es par leur comité régional FFLDA lors des évènements sportifs régionaux.
- La FFLDA éditera ensuite le diplôme d'arbitre régional et le délivrera à l'étudiant.e lors de l'évènement sportif régional. La mise à jour de la fiche « licencié » sera ensuite réalisée sur l'intranet FFLDA.